

Procès-verbal du Conseil d'Administration de l'APEL St-Joseph du 15 février 2019

Le 15 Février 2019 à 20h00, à l'école Saint Joseph, 22 rue Eugène Moutard-Martin à Marcoussis, s'est réuni le conseil d'administration ci-après relaté.

Membres du conseil d'administration présents : Mr Benoit Arviset, Mme Sandrine Braud, Mme Priscilla Fourcade, Mr Pierre Hermeline, Mme Claire Lamotte, Mme Stéphanie Marchand-Berthelot, Mr José Marcos, Mr Lamine N'diaye, Mme Sandrine Poli, Mme Frédérique Quinot et Mme Belinha Viari-Esteves.

Membres du conseil d'administration excusés : Mme Gaëlle Feron, Mme Aurélie Menzein et Mr Mathieu d'Orglandes.

Membres invités au conseil d'administration : Mmes Céline Laromanière et Valérie Eveillard.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque administrateur entrant en séance, ci-annexée.

Mme Braud Sandrine, préside la séance.

Mme Quinot Frédérique, exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par la présidente de séance.

La présidente rappelle l'ordre du jour :

- 1. Points rapides**
 - A. Instances de la communauté éducative**
 - B. Semaine des APEL**
 - C. Vente de gâteaux de Février**
 - D. Kit chocolat de Pâques**
 - E. Kit dessins pour planche à découper**
- 2. Kermesse**
 - A. Stands**
 - B. Tombola**
 - C. Vigile**
 - D. Restauration**

- E. Buvette
 - F. Sono
 - G. Organisation
3. Questions diverses

La présidente de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

I. Points rapides :

A. Instances de la communauté éducative

L'OGEC est le support juridique et économique de l'école. Il se charge du mobilier et de l'immobilier. Seule la présidence de l'APEL est membre de droit aux assemblées.

Le bureau de l'APEL a pour mission de :

- Représenter les parents
- Participer à la vie de l'école
- Constituer des dossiers de solidarité

Les statuts sont en libre accès sur le site de l'école.

Le 1er conseil d'établissement :

A permis la relecture et réécriture du projet d'établissement sous tutelle diocésaine.

Les membres de l'APEL sont présents sous couvert de la Directrice.

Les personnes invitées ont été : la paroisse (prêtre, responsable équipe animatrice), l'OGEC et le personnel OGEC, l'équipe enseignante, et la tutelle. Il y a également la possibilité d'inviter des élèves ou anciens élèves.

Le deuxième conseil d'établissement de cette année, est prévu fin mai, début juin 2019 pour une relecture du projet d'établissement qui doit être validé par le directeur diocésain avant transmission aux parents à la rentrée prochaine.

Le conseil d'établissement est présidé par le chef d'établissement et est une instance d'échanges. Il a voix consultative.

L'école :

S'appuie sur une tripartite : chef d'établissement, l'OGEC et l'APEL. Tout est soumis à l'approbation du chef d'établissement. La communication au sein de l'école passe également par le chef d'établissement.

👉 L'organisation du marché de Noël et de la Kermesse (hors le spectacle géré par l'équipe éducative) est prise en charge par l'APEL.

B. Semaine des APEL (Sandrine Braud)

Les créneaux retenus sont :

- Pour les élémentaires le 26-03-2019 après-midi
- Pour les maternelles le 29-03-2019 matin

Quelques parents se sont manifestés et proposent des ateliers autour des thèmes de la chimie, de l'aviation, de la cuisine moléculaire, de la mécanique,

C. Vente de gâteaux (Claire Lamotte)

Pour cette deuxième session de l'année, les gâteaux ont été faits par les parents des maternelles, CP et CE1.

Le bilan : Une bonne participation des familles. Il y a eu beaucoup de gâteaux et il en est resté un peu.

Il y a eu des bonbons également mais cela a été compliqué à gérer. Mme Laromanière souligne que la prochaine fois, il ne faudra pas les mettre à la vente.

Gains : 154€

D. Vente de chocolats (Frédérique Quinot pour Gaëlle Feron)

Le kit est arrivé.

Distribution des catalogues aux familles le 11-12 Mars, pour un retour le 28 Mars. Les bons de commande sont à envoyer début avril.

E. Planche à découper (Frédérique Quinot)

Kit Initiative reçu, précision sur la taille de l'article qui a l'unanimité est considérée comme « petite ».

Le prix d'achat est à 6€90 et le prix de revente conseillé est à 9€.

Vote concernant le prix de revente :

- 6 voix pour 9€
- 4 voix pour 10€
- 1 abstention

Validation du prix de revente à 9€

II. Kermesse

A. Stands

La thématique cette année sera « Le tourbillon des émotions ».

L'an passé les stands présents :

- Caisse centrale
- Barbecue
- Restauration
- Buvette
- Vente de fruits
- Pêche aux canards
- Pêche à la ligne
- Chamboule tout
- Lots
- Structure gonflable
- Stand photo
- Jeux en bois
- Basket
- Roue de la fortune
- Tous à l'eau
- Maquillage

Le stand « tous à l'eau » ne sera pas renouvelé cette année.

Le stand photo pourrait proposer un fond sur le thème des émotions, mais pour le moment personne pour tenir ce stand en particulier.

✋ FAIRE UN PANNEAU POUR LA PETITE STRUCTURE GONFLABLE DE LA CAISSE DES ECOLES – qui s'adresse aux enfants de maternelle : « INTERDIT AUX ELEMENTAIRES ».

Sandrine Poli, Belinha Viari-Esteves et José Marcos ont travaillé sur 6 propositions de nouveaux jeux pour la kermesse de cette année, soumis au vote des membres du CA.

1- Petit bowling			
2 / OUI	8 / NON	1 / Abstention	
2- Fils surprise			
9 / OUI	1 / NON	1 / Abstention	
3- Testeur de force			
4 / OUI	5 / NON	2 / Abstention	
4- Pêche aux canards nouvelle version			
10 / OUI	0 / NON	1 / Abstention	
5- Course de bateaux			
10 / OUI	0 / NON	1 / Abstention	
6- Foot ballon			
5 / OUI	4 / NON	2 / Abstention	

Les nouveaux jeux validés seront donc « Fils surprise » en remplacement de la pêche à la ligne, la « pêche aux canards » nouvelle génération, la « course de bateaux » en remplacement de « tous à l'eau ».

Concernant le « foot ballon », un accord sur le principe a été acté, cependant cette activité devra en remplacer une autre.

Il est demandé à Sandrine Poli de chiffrer les dépenses pour la construction de ces nouveaux stands.

Stéphanie Marchand-Berthelot propose de réaliser des fiches techniques pour chacun des stands. Sa proposition est validée à l'unanimité.

Réservation de matériel par Sandrine Braud et Mme Laromanière auprès de la municipalité : barnums, étagères, chamboule tout et abris faciles.

B. Tombola

L'an passé nous avons trois sponsors qui ont financé ce projet à hauteur de 800€, mais la tombola a créé une dépense de 1200€.

Priscilla Fourcade se propose de rechercher quelques nouveaux sponsors avec l'aide de membres volontaires.

Une date limite est fixée au 19.04.2019.

Si le nombre de sponsors est insuffisant, la tombola ne sera pas reconduite pour ne pas créer de déficit trop important.

C. Vigile

Sandrine Braud se charge de réserver un vigile et de faire les demandes d'autorisation auprès de la SACEM et Mme Laromanière pour la vente d'alcool.

D. Restauration

L'idée est de rester sur une proposition de 1 ou 2 saucisses frites.
La formule avec fruits est à poursuivre.

Cependant il serait nécessaire de donner des noms simples aux formules pour faciliter le service comme par exemple : « la Gourmande » pour 2 saucisses frites.

Pour les crêpes, nous recherchons une personne qui sait utiliser la crêpière afin de relayer Philippe.

E. Buvette

La buvette sera cette année, gérée par Benoît Arviset. L'idée serait de proposer 4 boissons sans alcools différentes, de la bière, du vin et de l'eau.

F. Sono

Pierre Hermeline voit avec Antoine Iliadis pour l'installation de la sono. Il a également trouvé une aumônerie qui possède une sono. Il faudrait cependant regarder dans la « mutualisation » des APEL si une sono est à louer.

Pierre Hermeline se renseigne également auprès d'une entreprise de Marcoussis qui serait susceptible de prêter des enceintes.

G. Organisation

→ Demander l'aide des familles pour le montage et démontage de la manifestation

→ Il serait nécessaire que les GO fassent une petite réunion au début de l'installation pour répartir les tâches de chacun. Frédérique Quinot et Mathieu d'Orglandes sont-ils d'accord pour rejouer ce rôle cette année ? Frédérique Quinot a donné un avis favorable.

→ Des boîtes avec le matériel nécessaire à l'installation vont être créées (scotch, ciseaux, stylos, ...)

→ Au niveau du bar, il est convenu que le petit frigo est inutile, et qu'il vaut mieux installer des poubelles avec de la glace. Voir pour acheter 1-2 poubelles supplémentaires.

→ Il serait nécessaire d'investir dans une pince coupante.

→ Commencer à envisager les lots pour la kermesse. Claire Lamotte et Stéphanie Marchand-Berthelot se proposent à nouveau cette année pour effectuer un listing des « best-sellers » et proposer une liste d'achat aux membres du CA.

III. Questions diverses

→ José Marcos soulève l'idée de financer des bancs pour la cour de l'école. Les tarifs pour le mobilier urbain sont entre 250€ et 300€ par bancs. C'est un sujet récurrent qui avait déjà été soulevé par la précédente équipe. Sandrine Braud va donc faire remonter le projet auprès de l'OGEC.

→ José Marcos soulève également l'idée de fédérer les parents, afin de réaliser des petits travaux au sein de l'école (peinture, réparations diverses,) Il lui est demandé d'effectuer une liste des petits travaux à envisager pour en discuter avec la directrice.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h45

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par la présidente de séance et la secrétaire de séance. La présidente de séance
La secrétaire de séance

Sandrine Braud

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Braud', with a large, sweeping flourish underneath.

Frédérique Quinot

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Quinot', with a large, complex, circular flourish underneath.